

N° 41 du 09 juillet 2010

Destinataires :

- .Bureau national
- .Fédérations
- .URI
- .UD
- .Secrétaires confédéraux

Journée d'action européenne du 29 septembre 2010

Non à l'austérité – Priorité à l'emploi et à la croissance !

La CES a décidé l'organisation d'une grande journée d'action européenne sur le thème « Non à l'austérité – Priorité à l'emploi et à la croissance ». La date choisie est le 29 septembre prochain, au moment du prochain Conseil des ministres de l'économie et des finances (ECOFIN).

Il s'agit de riposter aux politiques nationales et européennes qui, face aux spéculations sur les dettes publiques, font appel à l'austérité. Cette journée doit se concrétiser par une vaste manifestation européenne à Bruxelles.

La CES exige que la priorité soit donnée à l'emploi, notamment pour les jeunes, avec un plan de relance européen. Elle revendique une régulation des marchés financiers ainsi qu'une gouvernance économique européenne

La CFDT inscrit cette journée d'action dans la stratégie confédérale pour l'emploi. Elle prépare, avec les autres organisations françaises membres de la CES (CGT, UNSA, FO, CFTC), la mobilisation des salariés français pour la manifestation à Bruxelles. Un compte rendu commun des premières décisions intersyndicales devrait être envoyé rapidement.

La CES vise à rassembler 100 000 manifestants à Bruxelles le 29 septembre dont 25 000 Français. La CFDT a décidé d'emmener 7000 manifestants à Bruxelles. Compte tenu de nos capacités de mobilisation et de la facilité de liaison avec Bruxelles, on peut répartir l'objectif en fonction des régions selon le tableau en annexe. Les inscriptions se font par les URI concernées, y compris pour les militants appelés à défiler avec leur fédération européenne.

Les organisations françaises membres de la CES ont décidé d'organiser des initiatives dans les régions éloignées de Bruxelles. Dans ces régions, des intersyndicales devraient décider les modalités d'action, en ciblant des manifestations dans les grandes villes. Nous proposons de prioriser les grandes capitales régionales.

Pour les régions hors de l'Île-de-France, les transports s'effectueront par bus. Pour l'Île-de-France nous étudions la possibilité d'un transport par train.

Un plan de communication sera mis sur pied. Compte tenu de l'importance du budget qui sera engagé dans cette action, celle-ci sera financée par l'ensemble des organisations, avec une répartition de 60% pour la confédération, 20% aux fédérations, et 20% aux URI.

**Nous comptons sur tous pour assurer une présence massive de la
CFDT au cortège du 29 septembre à Bruxelles !**

Responsable du projet : François Branchu 01 42 03 82 34 ; svtds@cfdt.fr

Annexe : Répartition des objectifs de mobilisation

Ile-de-France ⁽¹⁾	2 000
dont Confédération et fédérations	
Nord – Pas de Calais ⁽¹⁾ :	2 000
Picardie ⁽¹⁾ :	300
Champagne - Ardennes ⁽¹⁾ :	300
Lorraine ⁽¹⁾ :	1 200
Alsace ⁽¹⁾ :	300
Franche Comté ⁽¹⁾ :	100
Bourgogne ⁽²⁾ :	100
Centre ⁽³⁾ :	100
Haute Normandie ⁽¹⁾ :	200
Basse Normandie ⁽¹⁾ :	200
Pays de la Loire ⁽³⁾ :	100
Bretagne ⁽³⁾ :	100

(1) Ces régions correspondent aux régions ciblées par la CGT pour la mobilisation à Bruxelles et dans lesquelles il n'y aura pas de manifestation intersyndicale.

(2) Il ne devrait pas y avoir non plus de manifestation intersyndicale en Bourgogne ce jour-là, les manifestants CGT de cette région seront dirigés vers Lyon.

(3) Des manifestations intersyndicales peuvent être organisées dans ces régions. Nos URI concernées devront répartir l'effort de mobilisation entre Bruxelles et les mobilisations régionales.